

Numéro 9



Novembre 1986

LE SCÉNARIO DU NON-RECOURS À LA PREMIÈRE FRAPPE NUCLÉAIRE : REMISE EN QUESTION ET HYPOTHÈSES

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

par Fen Osler Hampson

MAR 20 1987

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

INTRODUCTION

La question du non-recours à une première frappe nucléaire est revenue sur le tapis. Dans un important article intitulé "Back from the Brink", qui a paru dans le numéro d'août 1986 du mensuel *The Atlantic*,¹ un groupe de personnalités a proposé que Washington devrait fonder ses plans militaires, ses programmes d'entraînement, ses budgets de défense, ses déploiements d'armes et ses arguments de négociation sur une doctrine excluant l'emploi en premier de l'arme nucléaire par les États-Unis. Avancée il y a déjà quatre ans environ,² l'idée du non-recours à la première frappe a d'abord été mal accueillie par les sceptiques en Amérique du Nord et outre-Atlantique, et pendant un certain temps, on s'est plus ou moins désintéressé de la question.³ Mais aujourd'hui, il est évident que cette thèse a trouvé de nouveaux défenseurs et, par là même, un gain de vie.

Non seulement on invoque de nouveaux arguments à l'appui du non-recours à une première frappe, mais encore ces arguments surviennent au moment même où les publics nord-américain et européen réclament de nouvelles démarches audacieuses susceptibles de réduire les dangers d'une guerre nucléaire. Selon ses partisans, il s'agit "d'un plan de limitation des armements, reposant sur une nouvelle stratégie nucléaire, qui n'exige ni négociations, ni traités, ni vérification—un plan que l'Amérique et ses alliés peuvent mettre en oeuvre unilatéralement afin de reprendre l'initiative de la maîtrise des armements et de réduire aussitôt le risque d'un affrontement nucléaire". Voilà donc un plan qui devrait susciter un intérêt plus que passager.

DU VIEUX ET DU NEUF

La plus récente proposition concernant le non-recours à la première frappe comporte de nombreux aspects inédits importants. En premier lieu, elle prône ce non-recours pour toutes les forces américaines, où qu'elles soient déployées, et pas seulement pour celles qui sont affectées auprès de l'OTAN. Ensuite, elle se distingue des propositions précédentes par son calendrier. Une déclaration de non-recours à la première frappe ne surviendrait qu'à partir du moment où l'Alliance aurait pris toutes les mesures nécessaires pour améliorer son potentiel de dissuasion classique. Une telle déclaration serait également précédée d'un certain nombre d'initiatives, dont l'élimination des vecteurs dits "bivalents" (avions et artillerie), la création d'une structure de commandement et de contrôle distincte et de nouvelles procédures d'alerte pour les forces nucléaires, et l'adoption d'une politique excluant le recours prématuré à une seconde frappe. Ainsi, l'Alliance ne déclarerait son intention de ne pas être la première à employer l'arme nucléaire . . . que lorsqu'elle se sentirait prête à le faire . . . Pour leur part, les États-Unis devraient faire une déclaration semblable, ou tout du moins une déclaration de non-recours à une frappe prématurée, en ce qui a trait aux armes nucléaires américaines déployées dans d'autres théâtres. Rien de commun, donc, avec les formulations précédentes qui favorisaient une déclaration immédiate de non-recours à une première frappe.

Enfin, la dernière proposition suppose également que les États-Unis renonceraient à une première frappe stratégique, c'est-à-dire qu'ils s'engageraient à